

## Compte de rendu de l'Assemblée Générale du CEDEF 13 mai 2005 - TOURS -

**Présents** : A. CLAUDY, B. CRICKX, Ph. LAURET, Ph. BERNARD, Y. de PROST, M. BAGOT, J. REVUZ, V. DESCAMPS, J.-P. DENOEU, M.-S. DOUTRE, L. DUBERTRET, S. ARACTINGI, L. VAILLANT, L. MEUNIER, O. CHOSIDOW, P. WOLKENSTEIN, L. LAROCHE, M. BEYLOT-BARRY, J.-M. BONNETBLANC, M.-A. RICHARD, J.-C. ROUJEAU, G. LORETTE, J.-F. STADLER, D. LEROY, F. CARSUZAA, D. LIPSKER, Ph. BERBIS, P. JOLY, C. CORVEN (invitée), J.-M. AMICI (invité).

### 1 - DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

La troisième édition du cours du CEDEF comprenant vingt nouvelles questions entièrement refaites, sera publiée dans un numéro spécial des Annales de Dermatologie vers le mois d'octobre et sous la forme d'un Livre édité par Masson qui sera prêt pour la rentrée universitaire 2005-2006. Pratiquement tous les membres du Collège ont participé à une ou plusieurs étapes de la rédaction de ce document, ainsi que plusieurs collaborateurs dermatologues extérieurs au CEDEF (généralement des praticiens hospitaliers). Le comité éditorial de cette nouvelle édition était composé de F. AUBIN, A. BARBAUD, P. BERNARD (coordonnateur), F. CARSUZAA, M. D'INCAN, N. DUPIN, J.-P. LACOUR, L. MEUNIER ET M.-A. RICHARD.

Le format de ce document (livre ou n° spécial des Annales) en deux colonnes et son support sur papier glacé plait peu aux étudiants qui préfèrent un format PDF, plus facile à annoter et à stabylotter. D'autre part, ceux-ci souhaiteraient un document plus concis. Après discussion, il est décidé d'essayer d'élaborer une présentation plus adaptée à la préparation de concours d'ENC (cf infra).

Le cours d'Histologie-Sémiologie-Physiologie du CEDEF dont le titre est : "Comprendre la peau" est également achevé. Le groupe éditorial pour ce document était composé de : P. BERNARD, J.-M. BONNETBLANC, B. CRICKX (coordonnatrice), J.-P. LACOUR, C. LEBBE, D. LIPSKER, C. PROST et J.-F. STALDER. Sa diffusion sera réalisée avec le partenariat du laboratoire GALDERMA, d'une part à tous les lecteurs des Annales ; d'autre part, un certain nombre d'exemplaires cartonnés seront distribués gratuitement. Une version plus illustrée et peut-être plus attractive sera réalisée par J.-F. STALDER et mise en ligne sur le site du CEDEF.

L. DUBERTRET propose d'essayer de faire un lien informatique entre ce cours élémentaire de physiologie cutanée (niveau P2-D1) et le cours de master de Biologie de

la peau. Un débat s'engage sur le problème de la reproduction des diapositives de patients qui circulaient sur internet parfois à notre insu. Une feuille a été éditée par l'AP-HP pour demander aux malades l'autorisation d'utiliser leurs photos de façon anonymisée. Ce document sera diffusé par B. CRICKX au sein du CEDEF de façon à réaliser un modèle simple à faire signer au malade comprenant chaque photo.

## **2 - SEMINAIRE DE LECTURE D'ARTICLES** **(G. LORETTE) - TOURS 20-22 janvier 2005**

Ce séminaire a été un succès puisqu'il a compté de nombreux participants et que son programme a permis de les sensibiliser et de les former à l'importance de l'épreuve de lecture d'articles. Celle-ci durera trois heures et comprendra quatre à dix questions rédactionnelles en plus du résumé à écrire. Elle comptera pour 20% de la note de l'internat. Elle s'appliquera pour la première fois en 2007-2008, c'est-à-dire pour les étudiants actuellement en D1 et rentrant l'année prochaine en D2. Les diapositives utilisées par les différents orateurs de ce séminaire sont disponibles en ligne sur le site du CEDEF à la rubrique « Informations et réunions ». Un film du séminaire est également disponible sur le site de l'université numérique virtuel (UMVF). G. LORETTE propose qu'on lui envoie des articles avec des questions pour cette épreuve. Les articles utilisés doivent être rédigés en français.

*NB: les dossiers doivent être adressés nominativement à B. CRICKX, A. BARBEAU, G. LORETTE ou F. CARSUZAA et non pas au CNCI qui n'a pas d'adresse légale au ministère (les dossiers n'arrivent pas ou alors avec un retard considérable).*

## **3 - REUNION AVEC LES REPRESENTANTS DE LA CONFERENCE** **DES DOYENS (25 mars 2005) ET A L'ONDPS (4 Mai 2005)**

P. BERNARD et Y. de PROST représentaient le CEDEF lors d'une entrevue avec les représentants de la Conférence des Doyens le 25 Mars 2005, qui avait pour but d'exprimer les demandes et projets du Collège sur la formation initiale en dermatologie (DCEM, DES). Les souhaits exprimés ont été ceux contenus dans le Livre blanc, en particulier : l'allongement de la durée de l'internat de Dermatologie à cinq ans (dont 3 ans obligatoires dans la discipline), la nécessité de doubler le nombre de postes d'internes en DES de dermatologie-vénéréologie (voir plus loin) et le vœu consensuel des enseignants de Dermatologie de revenir à un enseignement de la discipline dans le respect du programme de l'ENC.

Concernant la démographie des dermatologues, une réunion de travail s'est tenue à la Maison de Dermatologie le 21 Avril 2005, réunissant les quatre composantes de la Dermatologie (ancien « Club des 12 »). Participaient à cette réunion : P. BERNARD et L. VAILLANT pour le CEDEF, B. DRENO et O. CHOSIDOW pour la SFD, P. BEAULIEU pour la Fédération des FMC et G. ROUSSELET pour le Syndicat des Dermatologues. Le

nombre total des dermatologues peut être estimé actuellement aux alentours de 3.600 (3.200 dermatologues libéraux et 300 à 400 dermatologues hospitaliers), soit une densité de 6 pour 100.000, réalisant un volume de 12 à 14 millions de consultations par an. Seuls 45 dermatologues sont actuellement formés par an, dont 10 continueraient une carrière hospitalière et 35 se destineraient vers une carrière libérale, ce qui est évidemment très peu. Cette réunion a permis d'obtenir une position consensuelle sur la situation démographique actuelle, qui sera exprimée dans un éditorial publié prochainement dans les Annales de Dermatologie. Pour maintenir une densité de seulement 4 (au lieu de 6) dermatologues par 100.000 habitants et par an, et en se basant sur une population française de 64 millions d'habitants, il faudrait 2.560 dermatologues libéraux et 350 à 400 dermatologues hospitaliers. Le maintien du nombre actuel de DES formés conduirait à une diminution du nombre de dermatologues aux alentours de 2.000 en 2020 et 1.500 en 2030. Le maintien d'un nombre de 2.500 dermatologues nécessiterait de doubler de 45 à 90 le nombre de DES actuellement formés chaque année. Une évaluation des services rendus par les dermatologues libéraux et hospitaliers demeure nécessaire pour convaincre les décideurs d'augmenter le nombre de dermatologues formés.

Une réunion à l'ONDPS (Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé) s'est tenue sous la présidence du Pr Y. BERLAND, qui est à la tête de cet observatoire. Participaient à cette réunion : P. BERNARD et L. VAILLANT pour le CEDEF, B. DRENO pour la SFD et P. BEAULIEU pour la Fédération des FMC. Les aspects de la démographie des dermatologues ont été discutés en confrontant les analyses de l'ONDPS et des dermatologues (voir paragraphe précédent). L'augmentation du nombre de dermatologues n'est pas envisageable dans l'immédiat puisque les DES actuels correspondent aux classes les plus petites du numerus clausus. Les éléments descriptifs de cette réunion seront publiés dans le rapport 2005 de l'ONDPS. L'ONDPS nous demande donc de réfléchir aux activités qui pourraient éventuellement être abandonnées par les dermatologues et déléguées à d'autres personnels de santé (MG, infirmières, autres « métiers » à créer).

Un dialogue s'engage alors au sein du CEDEF :

J.C. ROUJEAU pense que ce transfert d'activité sera probablement difficile car les dermatologues pratiquent des actes dans 40% des cas, qui ne peuvent pas être faits par un médecin généraliste. D'autre part, le nombre de médecins généralistes, s'il va augmenter en proportion, diminuera en nombre absolu. Enfin, le nombre d'autres spécialistes diminuera également, rendant donc aléatoire ce transfert d'activités.

Ph. LAURET donne le conseil de ne pas s'engager pour le moment dans cette réflexion qui risque de nous faire accréditer, contre notre gré, l'idée de cette diminution de la démographie des dermatologues. Il propose de laisser aux décideurs la responsabilité d'envisager quel moyen ils comptent faire face par la baisse du nombre de dermatologues dans un contexte de maintien, voire d'augmentation de la demande.

J.-P. DENOEUX évoque la formation possible d'un corps d'assistants dermatologues, qui semble déjà exister d'une façon plus ou moins formelle dans certains pays comme l'Allemagne ou les États-Unis, permettant aux dermatologues de voir un

très grand nombre de malades (70 à 100 par jour), en déléguant à des infirmières ayant les compétences factuelles ou reconnues en dermatologie. L'Assemblée pense qu'il ne faudra s'engager dans cette voie que contraint et forcé. Soutenir cette proposition actuellement pourrait sembler montrer que le CEDEF accepte *de facto* la diminution de la démographie des dermatologues telle qu'elle est programmée.

#### **4 - MAISON DE LA DERMATOLOGIE.**

Elle est située au 25 rue de la Boétie et comporte deux salles de réunion accessibles sur réservation et un bureau partagé entre la CEDEF et la Fédération. La SFD est le propriétaire des locaux et le loyer annuel demandé au CEDEF pour le bureau et le droit d'utilisation des salles de réunion est de 6.000 euros par an.

L. VAILLANT déplore le fait de payer un loyer à la SFD et signale que, par exemple, l'accès au local du Collège de Pathologie Vasculaire est entièrement gratuit.

La maison de la Dermatologie sera inaugurée le mercredi 8 juin, en fin d'après-midi.

#### **5 - SITE WEB DU CEDEF.**

Le site web du CEDEF a été ouvert le 15 janvier 2005. Son accès est libre sauf les informations de la rubrique : "Informations et réunions" et les adresses complètes (téléphone, fax,...) qui sont uniquement accessibles aux membres du CEDEF. Le mot de passe d'accès a déjà été diffusé à tous les membres du CEDEF. En cas d'oubli, il est disponible auprès de P. BERNARD ou de P. JOLY.

Ce site sert notamment à la diffusion des documents pédagogiques du CEDEF. Il comporte en outre des rubriques concernant le CNU, le Livre blanc de la Dermatologie ainsi que l'annuaire des membres du CEDEF. Cet annuaire est présenté sous forme réduite sans les adresses, ni les coordonnées téléphoniques sur les pages en accès libre, et de façon plus complète après entrée du mot de passe. Les compte-rendus des AG du CEDEF seront également disponibles sur le site.

Il est rappelé que les membres du CEDEF doivent vérifier sur le site les informations les concernant personnellement dans l'annuaire (version complète) pour corriger d'éventuelles erreurs ou actualiser les données. En cas d'erreur, le signaler à P. BERNARD et P. JOLY.

#### **6 - RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL**

##### **Groupe 1 : Formation des DES.**

Composition : M. BEYLOT-BARRY, Ph. BERNARD, O. CHOSIDOW, Y. de PROST, J.-P. DENOEU, V. DESCAMPS, L. DUBERTRET, Ph. LAURET, L. VAILLANT, J.-M. AMICI (invité),

Le cursus des internes en DES de dermatologie-vénéréologie sera vraisemblablement allongé à cinq ans dans les années à venir (deux ans étant dévolus à la

formation « junior », et les trois années ultérieures à une formation « senior » : deux ans de senior + un an de sur-spécialité ou d'année recherche). Le livret de l'interne et les principales exigences demandées pour l'obtention du DES de dermatologie-vénéréologie ont été revues par le groupe de travail.

Le système actuel de points pour les publications est apparu trop compliqué. Il est probablement plus simple et plus efficace d'exiger un article publié en premier auteur dans un journal avec comité de lecture, si possible un mémoire ; à défaut, un cas clinique au minimum est accepté.

J.-M. AMICI (Praticien hospitalier attaché dans le service d'A. TAIEB à BORDEAUX ; invité au séminaire) présente l'enseignement pratique et théorique des gestes simples de dermatologie interventionnelle mis sur pied avec M. BEYLOT-BARRY au CHU de BORDEAUX. Cet enseignement vise à l'acquisition de gestes simples de chirurgie dermatologique, en particulier l'exérèse-suture et les différents points.

Le livret de l'interne modifié sera présenté et à valider lors de la prochaine assemblée générale du CEDEF.

### **Groupe 2 : Rédaction de dossiers cliniques pour l'ENC**

Composition : A. CLAUDY, B. CRICKX, M. BAGOT, M.-S. DOUTRE, L. LAROCHE, J.-C. ROUJEAU, G. LORETTE, J.-F. STADLER, P. JOLY.

Quatre observations ont été rédigées pour la banque de l'ENC et seront envoyées aux collègues du CNCI. B. CRICKX organisera une réunion à la Maison de la Dermatologie quelques jours avant que les experts du CNCI ne se réunissent, afin notamment de travailler à partir d'observations réelles.

### **Groupe 3 :**

Composition : J.-M. BONNETBLANC, S. ARACTINGI, L. MEUNIER, D. LIPSKER, D. LEROY, F. CARSUZAA, P. WOLKENSTEIN, M.-A. RICHARD, C. CORVEN (invitée).

Ce groupe s'est fixé pour tâches d'améliorer la lisibilité et les qualités pédagogiques du cours du CEDEF dont la 3<sup>ème</sup> édition vient d'être terminée sous la direction de P. BERNARD. Il n'est pas question de modifier le fond des questions, mais simplement d'adapter un peu la forme à ce que souhaitent les étudiants. Le nouveau groupe éditorial dirigé par J.M. BONNETBLANC (voir composition ci-dessus) se propose de refaire ainsi une dizaine de questions et montrera le résultat de ce travail lors de la prochaine assemblée générale du CEDEF. Si elle est décidée, la nouvelle mise en forme de la totalité du cours du CEDEF prendra au moins un an. La question du mode de publication (uniquement sur notre site web et abandon de l'idée d'une quatrième édition d'un livre dans la collection Masson) devra être débattue et statuée en assemblée générale.

## **7 - LE LIVRE BLANC DU CEDEF**

Les propositions contenues dans le Livre Blanc, qui était consultable à la rubrique « Informations et réunions » sur le site web du CEDEF depuis fin Avril, sont brièvement présentées par P. BERNARD. Elles sont approuvées par l'Assemblée Générale.

Une politique de communication doit entourer la sortie du Livre Blanc *a priori* en juillet prochain (1.000 exemplaires prévus, qui seront édités et envoyés par l'Université de Tours). Chaque chef de service en recevra sept exemplaires : un exemplaire personnel, et six exemplaires à envoyer respectivement à leur Doyen, Président de CME, Directeur Général, Directeur d'ARH, Directeur de DRASS, Président d'Université. Les autres membres du CEDEF, non chefs de service, recevront deux exemplaires. Une politique de communication est en prévision dans la presse médicale (éditorial dans les Annales de Dermatologie, diffusion aux périodiques de grande diffusion type Quotidien du Médecin, etc...) et une conférence de presse devrait être organisée début juillet.

Le Livre Blanc sera également adressé à différentes Sociétés Savantes et Collèges, aux Présidents des sections et de sous-sections du CNU, au Président de la Conférence des Doyens, au Président de la Conférence des Présidents de CME, au Président de la Conférence des Directeurs Généraux, au Président de la Conférence des Présidents d'Université, au Directeur Général de la DRASS, aux responsables de l'INSERM, en particulier des commissions spécifiques spécialisées et des commissions d'interface, aux responsables du CNRS, aux directeurs des Unités de Recherche en Dermatologie, au Syndicat des Dermatologues, à la Présidente de la SFD, au président de la Fédération des FMC en Dermatologie, au Président de la SRD, au Ministère de l'enseignement supérieur de la Recherche, à celui de la Santé, au Président de la Haute Autorité de Santé, au Directeur des Hôpitaux, au Conseil de l'Ordre (liste non exhaustive).

## **8 - RAPPORT DU TRESORIER**

L. VAILLANT présente les comptes 2004 et le budget prévisionnel 2005. Le CEDEF, du fait de son intense activité (création du site web, Livre Blanc, séminaires, participation à la Maison de la Dermatologie) a pour la deuxième année successive, des comptes déficitaires.

L'état actuel de la trésorerie n'est pas inquiétante, mais cet exercice souligne la nécessité impérieuse d'un sponsoring actif pour financer les séminaires et les différentes activités du CEDEF.

L'AG donne quitus au Trésorier après la présentation des comptes.

## **9 - MODIFICATIONS DES STATUTS**

Une proposition de modification des statuts du CEDEF est présentée par P. BERNARD visant à élargir la composition du CEDEF à des membres cooptés francophones, universitaires ou non. La proposition est la suivante : « *Le CEDEF est constitué de membres de droit et de membres cooptés. (...) Peut être membre coopté :*

- *Tout enseignant ou chercheur français ou appartenant à un pays francophone ayant rendu des services signalés à la spécialité*
- *Tout PH dermatologue ayant fait preuve d'une activité pédagogique remarquable et continue au niveau national ou international (...) »*

Il est rappelé que la cooptation est décidée en Assemblée Générale selon les modalités prévues au règlement intérieur. Celui-ci stipule que : « (...)Le Collège peut solliciter ou examiner des demandes de candidatures de personnes dont l'activité dans l'enseignement et/ou la recherche en Dermatologie est significative.

*Modalités de cooptation :*

- Demande de l'intéressé(e), soutenue par 2 membres de droit du Collège, adressée au Président avec lettre de motivation et exposé des titres et travaux.*
  - Désignation par le Bureau de 2 rapporteurs parmi les membres de droit du Collège.*
- Approbation de la demande en Assemblée Générale »*

Cette proposition de modification, ainsi qu'une autre rajoutant la possibilité pour le CEDEF de percevoir la taxe d'apprentissage (de façon à recevoir plus facilement des financements industriels), seront discutées et soumises au vote lors de la prochaine assemblée générale.

## **10 - PROCHAINES REUNIONS**

La prochaine assemblée générale du CEDEF aura lieu le Mercredi 9 Novembre 2005 au musée de l'hôpital Saint Louis. Une convocation sera envoyée par courrier dans le début de l'été.

Le prochain séminaire de printemps devrait avoir lieu les jeudi 18 et vendredi 19 Mai 2006 en Corse. Les dates et lieux seront précisés lors de la prochaine assemblée générale.